

Module n°4 : Les spécificités de la prise en charge à domicile - La fin de vie à domicile

Contexte

La mort, évènement biologique par nature, est avant tout un évènement humain qui réveille en chacun des questions existentielles profondes. Le professionnel qui est impliqué dans l'accompagnement de la fin de vie d'une personne à domicile se retrouve acteur d'un moment de la vie où s'entremêlent ses angoisses personnelles, les besoins de la personne en fin de vie, la souffrance et difficultés de la famille confrontée à ce dernier stade de l'existence et les enjeux sociétaux et légaux qu'implique la fin de vie. La mise en œuvre d'un accompagnement à la fin de vie à travers le développement d'une démarche issue des soins palliatifs, au-delà des considérations techniques, doit être abordée dans une perspective globale pour donner du sens à la prise en soins proposée par les professionnels et permettre à chacun d'aborder ce moment sereinement et professionnellement.

Objectifs

□ Développer ses connaissances sur l'aspect législatif et les fondements éthiques de l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs. □ Être en mesure d'identifier le rôle des différents intervenants et service et savoir situer son rôle dans l'accompagnement de fin de vie à domicile. □ Proposer un accompagnement de fin de vie répondant aux besoins et attentes des personnes en fin de vie et de leur famille. □ Développer une posture professionnelle adaptée auprès des personnes en fin de vie et gérer les situations difficiles.

Renseignements complémentaires

Offre composée de 4 modules indépendants:

- Module 1 - La place du domicile dans le parcours de soin et/ou d'accompagnement - 3 jours
- Module 2 - L'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou de troubles psychiques - 2 jours
- Module 3 - La prévention des chutes à domicile - 2 jours
- Module 4 - La fin de vie à domicile - 2 jours.

Lieu de la formation : Besançon Programmation : 1 groupe par module et par semestre Financement : pas de coût pédagogique à prévoir pour l'établissement. Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement.

Programme

JOUR 1 : L'aspect législatif et les fondements éthiques de l'accompagnement de fin de vie et le rôle

des différents intervenants à domicile

- Les différents concepts autour de l'accompagnement de fin de vie.
- Aspects législatifs de la personne malade en fin de vie: textes fondateurs, contexte légal actuel, mise en place des directives anticipées et personne de confiance.
- Réflexion et questionnement éthique autour du refus de soins, de l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation, et autour de la notion d'acharnement thérapeutique.
- Les services et professionnels intervenants dans l'accompagnement de fin de vie: □ Leur rôle et leurs limites de fonction □ La communication et coordination □ La sollicitation des services spécialisés.

JOUR 2 : La démarche de l'accompagnement de fin de vie et la posture professionnelle à favoriser

- L'accompagnement de fin de vie, une prise en soin de l'usager dans sa globalité: □ Prendre en compte les besoins physiologiques et psychologiques des personnes en fin de vie □ Établir une communication respectueuse et adaptée avec la personne.
- Les relations avec les proches d'une personne en fin de vie et notamment avec la famille: □ Réalité de la prise en soin VS attentes de l'entourage □ Impact moral et physique pour les proches □ Développer une approche adaptée avec les familles
- La posture professionnelle adaptée durant un accompagnement de fin de vie : notion de deuil, mécanismes de défense d'une personne en fin de vie, la « juste distance professionnelle ».
- La gestion de l'après-décès d'un usager : notion de protection affective et deuil chez le professionnel.

Public

A.S, ASG, IDE Psychologue Psychomotricien(ne) Animateur(trice) Coordinateur(trice) des soins

Exercice

2025

Nature

AFR

Organisé par

IDEAGE FORMATION

Durée

14 heures